



## COMMUNE d'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°119    Mardi 12 mai 2009

### **Course cycliste :**

La course cycliste annuelle se déroulera le dimanche 17 mai 2009 de 15 heures à 18 heures dans les rues d'Aussac-Vadalle (voir verso).

### **Bric à Brac :**

Un bric à brac est organisé le jeudi 21 mai 2009 par le Comité des Fêtes au site de Puymmerle. Casse croûte, buvette et restauration sur place. Entrée gratuite pour le public. Pour les personnes qui aimeraient exposer, réservations et renseignements au 05.45.20.61.61 Mme ANCEAUX.

Une messe à la Chapelle de Puymmerle aura lieu à 10h30.

### **Cinéma à Vadalle :**

Une séance de cinéma se déroulera le lundi 25 mai à 20h30, au Centre Socioculturel, pour le film WELCOME de Philippe LIORET, avec Vincent Lindon, Firat Ayverdi, Audrey Dana.

### **Recrutement :**

Comme suite à la démission de l'un de nos agents pour l'entretien des locaux, Mme DURDON Sarah a été recrutée pour 6 heures hebdomadaires, à compter du 01 mai.

Pour le remplacement de l'agent en congés maladie, Mademoiselle DUDOUIT Stéphanie est recrutée à hauteur de 15 heures hebdomadaires, pour l'entretien des espaces verts à compter du 11 mai 2009.

### **Conduite à tenir en raison de la grippe H1N1 :** *Communiqué de la Préfecture*

Nous observons actuellement dans le monde la multiplication des cas de transmission interhumaine du virus de la grippe A (H1N1). Ceci a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à passer en phase d'alerte de niveau 5, amenant le gouvernement français à mettre en oeuvre le plan national de prévention et de lutte < pandémie grippale >. Les règles d'hygiène qu'il convient de respecter en vue de freiner le développement de cette vague de grippe, des gestes simples pour limiter la transmission : lavez vous les mains plusieurs fois par jour, utilisez un mouchoir en papier pour vous mouchez ou éternuez, en cas d'états grippaux, appelez votre médecin traitant. Pour toute autre information : 08.25.30.23.02.

### **Conciliateur de justice :**

Nous vous informons que par ordonnance rendue le 12 mars 2009, par le premier Président de la Cour d'Appel de Bordeaux, Monsieur Yves CASSAN a été nommé conciliateur de Justice du canton de Saint Amant de Boixe. Une permanence sera tenue à la Mairie de Saint Amant de Boixe le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h à 17h30, à partir du lundi 11 mai prochain.